

REUNION DU SECTEUR DE JOYEUSE

Samedi 17 septembre 2011 à CHANDOLAS

Présents : Jeannot COULOMB, Denis ESTIVAL, Alexandre MONTREDON, Antoine CHARPENAY, Gérard TROUILLAS, Didier DUBOS, Daniel LEYRIS, Claude CHANTE, Lucien VERNET, Alain ARNAUD, Régis BONNAURE, Jacky THIBON, Gérard CHABAUD, André THOMAS et Nicole RAY.

Distribution calendriers et licences 2011/2012.

Le président remercie les participants et souhaite la bienvenue au nouveau Président de JOYEUSE : Denis ESTIVAL et à son vice-président : Jeannot COULOMB.

◆ COMPTE-RENDU MORAL

- Baisse des effectifs en 2010/2011 : notre secteur perd encore 9 licences. Au niveau départemental : -141. Pensez aux licences Loisir.
- Elections 2012 : trouver un nouveau président
- Participation correcte aux éliminatoires de secteur : de 23(en Simple) à 36 % (en Quadrette) en 4^e D, de 33 (en Quadrette) à 58 % (en Simple) en 3^e D et de 41 (en Quadrette) à 67 % (en Simple) en 2^e D
- Félicitations aux équipes qualifiées pour les Fédéraux avec mention spéciale aux 3 équipes qui se sont qualifiées pour les Championnats de France :
 - Doubles à GRENOBLE : Guy, David et Hervé TROUILLAS, Champions d'Ardèche s'inclinent en 1/2 finale.
 - Quadrettes à LYON : Guy, David et Hervé TROUILLAS associés à Patrice BERARD et Christian AYGLOON perdent en 32^e
 - Vétérans à CAEN : Pierre MAIGRON, Alain BOISSIN, Guy HERNANDEZ, Guy TROUILLAS (encore lui) et Louis VOLLE perdent en 8^e
- Remerciements aux AS qui ont organisé les éliminatoires de secteur : CHANDOLAS, LES VANS, VAGNAS et VALLON ainsi qu'à celles qui vont les organiser cette saison : VAGNAS, LES VANS, LABLACHERE et RUOMS

◆ CONGRES du 27 novembre 2011 aux VANS

Aide des AS du Secteur à la Boule Vanséenne la veille et le jour du Congrès : attendre la demande des responsables de l'AS.

- Distribution du questionnaire « nombre de repas » à retourner au président de secteur avant le 5 novembre.
- Proposition de récompenses: présence obligatoire au Congrès
 - Diplômes : Alain ARNAUD et Gérard CHABAUD
 - Médailles : Régis BONNAURE, Gérard BENEFICE et Roger PASCAL

◆ CHAMPIONNAT des AS ¾ :

6 AS souhaitent participer, tirage et dates des rencontres :

- Poule 1 :
 - LABLACHERE - RUOMS le 1^{er} ou le 15 octobre
 - RUOMS - JOYEUSE le 15 ou le 22 octobre
 - JOYEUSE - LABLACHERE le 5 ou le 12 novembre

- Poule 2 :
 - o CHANDOLAS - VAGNAS le 15 ou le 22 octobre
 - o VAGNAS - LES VANS le 22 ou le 29 octobre
 - o LES VANS - CHANDOLAS le 5 ou le 12 novembre

2 qualifiés par poule : les 1/2 finales auront lieu sur terrain neutre le 10 mars et la finale sur terrain neutre également le 21 ou le 28 avril.

◆ COMPTE-RENDU FINANCIER :

Remise d'un état récapitulatif des recettes et des dépenses.

◆ QUESTIONS DIVERSES :

- Tickets éliminatoires : les AS organisatrices l'an dernier sont satisfaites de cette organisation, à reconduire cette année.
- Retour des licences : exceptionnellement avant le 15 décembre **avec motif du retour.**
- Informations suite réunion du Comité Directeur du CBD
 - o Concours propagande: formation des équipes au niveau national, en conséquence il n'est plus délivré de timbres.
 - o Pas de prise de points du lendemain des fédéraux quadrettes au début de la saison suivante : cette période est neutralisée à partir de l'été prochain.
 - o Signature des fiches points par les capitaines en fin de concours, après inscription du nombre de parties gagnées et visa de l'arbitre.
 - o Poules incomplètes : si suite à un forfait il reste seulement 2 équipes, faire un tirage parmi les poules de 4.
 - o Championnat des AS 3/4 : on passe de 20 à 28 points (4 points aux quadrettes, 2 aux doubles et aux simples, 2 points pour chaque épreuve de tir et de point)

Prochaine réunion à JOYEUSE le vendredi 13 avril 2012

INFOS DERNIERES (suite AG des arbitres du 23 septembre)

- *Si concours incomplet, une équipe retardataire peut compléter le tirage en jouant contre l'office éventuel ou en créant un office et ceci avant le début de la compétition.*
- *Le tirage de la 1^{ère} partie se fait sous enveloppe cachetée*
- *Modification du RTI (applicable dès le 1^{er} octobre en Ardèche)*
 - o *Durée de la partie : la fin de la mène se juge quand la dernière boule jouée (ou déplacée) n'est plus en mouvement (et non après l'attribution du point)*
 - o *Lancer du but : après 2 lancers infructueux, l'adversaire place le but où il veut (disparition de la limite des 50 cm) ; si le but est arrêté ou dévié par un joueur, l'adversaire place le but à son gré.*